

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est soumis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **RUE FELIX POELS 7-9**

Demandeur : **IMMO BGC**
RUE FELIX POELS 7-9
1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

Objet de la demande : - Permis d'urbanisme :
CONSTRUIRE UNE ANNEXE TECHNIQUE AU REZ-DE-CHAUSSEE

Nature de l'activité principale : **COMMERCE HORECA**

Zone : **PRAS : LISERE DE NOYAU COMMERCIAL, ZONE DE PARCS, ZONE D'HABITATION, ZONE D'INTERET CULTUREL, HISTORIQUE, ESTHETIQUE OU D'EMBELLISSEMENT (ZICHEE)**
PPAS : N° VI/13 – A.R. DU 23/12/1993
ZONE DE PROTECTION : LE BIEN EST SITUE DANS LA ZONE DE PROTECTION D'UN OU PLUSIEURS MONUMENT(S), ENSEMBLE(S) OU SITE(S) CLASSE(S) OU INSCRIT(S) SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE.

Motifs principaux de l'enquête :

- **APPLICATION DE LA PRESCRIPTION GÉNÉRALE 0.3. DU PRAS (ACTES ET TRAVAUX DANS LES ZONES D'ESPACES VERTS, PUBLICS OU PRIVÉS)**
- **APPLICATION DE LA PRESCRIPTION GÉNÉRALE 0.6. DU PRAS (ACTES ET TRAVAUX PORTANT ATTEINTE AUX INTÉRIEURS D'ÎLOTS)**
- **DÉROGATION À L'ART.4 DU TITRE I DU RRU (PROFONDEUR DE LA CONSTRUCTION)"**
- **ART. 126§11: MPP UNIQUEMENT POUR DÉROGATION AU VOLUME, À L'IMPLANTATION OU À L'ESTHÉTIQUE DES CONSTRUCTIONS**
- **APPLICATION DE LA PRESCRIPTION PARTICULIÈRE 12.2° DU PRAS (AFFECTATION EN COMMERCES DE TAILLE GÉNÉRALEMENT FAIBLE QUI SONT LE COMPLÉMENT USUEL ET L'ACCESSOIRE DE CETTE ZONE)**

L'enquête publique se déroule du **01/06/2026** au **15/06/2026**.

La réunion de la Commission de Concertation est fixée au **25/06/2026** à la maison communale, Avenue Charles Thielemans 93, 1150 Bruxelles.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/>
réf. **19/PFU/2025855**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'Administration communale (service Urbanisme - 2^{ème} étage) : du lundi au vendredi : entre 09h00 et 12h00 **sur rendez-vous**.

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale le mardi et le jeudi matin entre 09h00 et 12h00 **sur rendez-vous**.

Les **rendez-vous** se prennent par téléphone au n° **02/773.06.36** ou via le lien <https://urba1wsp.simplybook.it/v2/>

Les observations et réclamations au sujet de ce dossier peuvent être adressées :

- par mail à l'adresse suivante : concertation@woluwe1150.be ;
- par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : Avenue Charles Thielemans 93, 1150 Bruxelles, **au plus tard le 15/06/2026** ;
- au besoin, oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet, à la Maison communale, le mardi et le jeudi entre 09h00 et 12h00 **sur rendez-vous**.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à être entendue par la Commission de Concertation.

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 7 jours avant la séance de la commission.

L'enquête annoncée ci-dessus résulte d'une obligation légale et n'implique pas nécessairement l'adhésion du Collège des Bourgmestre et Echevins sur le projet.

A Woluwe-Saint-Pierre, le / te Sint-Pieters-Woluwe, de **22 MAI 2026**

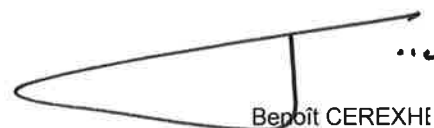
Pour le Collège / voor het College,

 La Secrétaire communale / de Gemeentesecretaris,

Florence van LAMSWEERDE



Le Bourgmestre / de Burgemeester


Benoît CEREXHE